

DECLARATION DE CONFORMITE UE

La présente déclaration de conformité UE est établie sous la seule responsabilité du fabricant:
C.A.M.P. S.p.A. - Via Roma 23, 23834 PREMANA - Lecco - Italy

Nous déclarons que, pour tous les lots de fabrication, l'EPI (Equipement de Protection Individuelle) suivant
CAMP - ORBITAL - 2120

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425
et à la (aux) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) pertinente(s)
EN 361:2002
EN 358:2018

dont l'examen UE de type (module B) a été effectué par l'organisme notifié suivant
APAVE SUDEUROPE SAS
CS60193 - 13322 Marseille CEDEX 16 - France - N.0082

qui a délivré le(s) certificat(s) d'examen UE de type suivant(s)
0082/479/160/04/19/0499 - 29/04/2019

Le produit est également conforme à la (aux) norme(s)
EAC TP TC 019/2011

dont l'examen a été effectué par l'organisme notifié suivant
Certification Department of Federal State Budgetary Institution
"All-Russian Scientific Research Institute of Labour"
Ministry of Labour and Social protection of the Russian Federation
4th Parkovaya st., 29 - 105043, Moscow - Russia
Орган по сертификации ФГБУ "ВНИИ труда" Минтруда России
4-я Парковая ул., 29 - 105043, Москва - Россия

qui a publié le(s) rapport(s) de conformité suivant(s)
№ ЕАЭС RU С- ИТ.СЦ18.В.00174/19

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du
mode de production (module D)

sous la surveillance de l'organisme notifié suivant
TÜV SÜD Product Service GmbH
Ridlerstraße 65, 80339 Munich – Germany – CE 0123

Premana, 19/11/2019



Antonio Codega
C.A.M.P. S.p.A.
Directeur délégué